

MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES CHEZ LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

La formation « Manager la prévention des risques chez les professionnels de la petite enfance » se destine aux encadrants du secteur de la petite enfance souhaitant instaurer une démarche de prévention concrète et durable dans leur structure. Au terme de cette formation, les participants seront capables de mettre en place un processus d'analyse et de contrôle des risques professionnels en impliquant les acteurs concernés.

OBJECTIFS

Maîtriser ses obligations afin d'entreprendre et d'organiser la démarche de prévention au sein de sa structure.

PROGRAMME

MAÎTRISER LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION

- La santé au travail : définition du droit européen et français
- Le processus d'apparition du risque : danger/risque
- L'accidentologie du secteur de la petite enfance : AT/MP
- Les enjeux sur la santé au sein de sa structure

MAÎTRISER SES OBLIGATIONS

- Les obligations générales de sécurité de l'employeur
- les différentes réglementations : code du travail, code de la sécurité sociale
- Les conséquences juridiques : les risques encourus
- Établir son propre référentiel réglementaire : les sources officielles

SE METTRE EN CONFORMITÉ

- Les principes généraux : choisir les outils, être autonome, associer les salariés
- La méthodologie : Le pré diagnostic, préparation du déroulement de l'évaluation, repérer et identifier les risques, classer les risques, proposer des actions de prévention
- La rédaction du document unique
- Le suivi et la réévaluation des risques dans le temps

IMPLIQUER SON ÉQUIPE

- Le manager comme un chef d'orchestre : mise en place du groupe de travail, supervision
- La communication : s'adapter au public, écoute active et reformulation, moyens de circulation de l'info
- Les outils pour animer la démarche : quart d'heure sécurité, visite du lieu de travail, arbre des causes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Recueil des attentes avant la formation. Pédagogie applicative avec mise en situation concrète et expérimentation pratique des situations de travail. Échanges, quizz interactif, jeux de rôles. Ratio pratique/théorique > **60/40%**

QUALIFICATION DU FORMATEUR

Le formateur, kinésithérapeute spécialisé dans la petite enfance, utilise son expertise en biomécanique et ses connaissances en coaching pour analyser les démarches de prévention et donner des conseils concrets.



PUBLIC

Tout public assurant une fonction de cadre, de direction ou de représentant du personnel dans son établissement



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Accompagner les professionnels du secteur de la petite enfance dans leur démarche de prévention des risques »



DURÉE

2 journées
soit 14h de face à face pédagogique



EFFECTIF

De 4 à 8 stagiaires



VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation



DOCUMENTATION

Remise d'un support permettant de conduire la démarche de prévention dans sa structure